

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. GEORGES LANMAFANKPOTIN, président**
Mme PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD, la commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE CANNEBERGIÈRE
À SAINTE-ANNE-DE-SOREL**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1 - ERRATA

Séance tenue le 18 juin 2024 à 19 h
Centre de services municipaux de Sainte-Anne-de-Sorel
1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel et Webdiffusion

ERRATA

Les erreurs suivantes se sont glissées dans la transcription.

5

À la page 36, ligne 1343, on aurait dû lire : « des couches susceptibles de sable seront placées ».

10

À la page 50, ligne 1866, le nom de l'intervenant était plutôt **M. SEBASTIAN CALLEJA**.

15

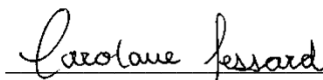
20

Je, soussignée, CAROLANE LESSARD, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

25

Et j'ai signé,

30



Carolane Lessard, s.o.